

MAIRIE DE BOUSSENS

31360

HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation :
27/02/2025

Nombre de conseillers
en exercice : 15

Présents : 13

Absents : 0

Absents avec
procuration : 2

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération du Conseil
Municipal

D.C.M : N° 3-4

Objet : Dissolution
Budget du Lotissement de
Pentens.

L'an deux mille vingt-cinq et le treize mars à 19h30 le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de BOUSSENS, sous la présidence de Monsieur SANS Christian, Maire.

Présents : M. SANS, Mme GERARD, M. RAMEAU, Mme AIMONE-CAT, M. LIVOTI, Mmes DALLAZANNA, GRANGE, MM. ROQUEBERT, CELLIER, DESHONS, Mmes COURTOUX, SANDY, AGUILA.

Absents excusés :

M. AMOUROUX (Procuration à M. SANS)

M. EVIN (Procuration à Mme GRANGE)

Madame SANDY Liliane a été élue secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 19 h 35.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que les travaux et la vente des lots du lotissement de Pentens sont aujourd'hui terminés.

Monsieur le Maire propose de clôturer ce budget au 14 mars 2025 et de transférer les résultats dans le budget général.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- **Acte** la dissolution du budget annexe « Lotissement de Pentens » au 14 mars 2025 ;
- **Acte** le transfert des résultats de l'exercice 2024 sur le budget communal ;
- **Autorise** Monsieur le Maire à réaliser les démarches nécessaires pour dissoudre ce budget et à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Affiché le 18.03.2025

Pour copie conforme

En Mairie, le 14 mars 2025

